Image not found or type unknown

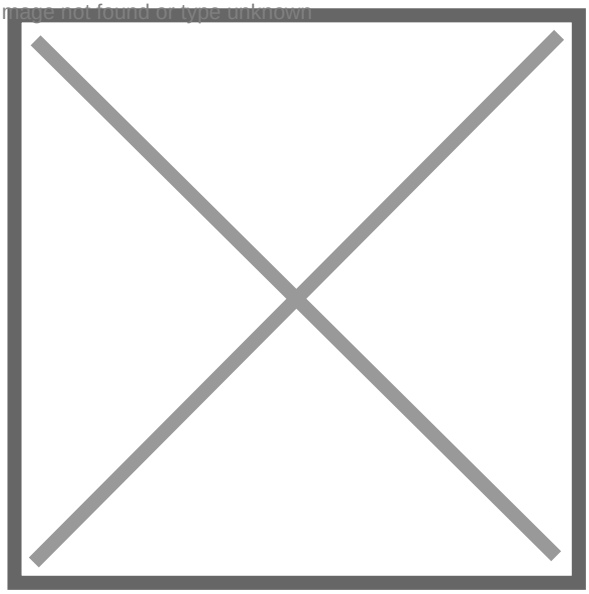

Besoin d'une réponse urgente!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **Sandro**, le **14/02/2008** à **17:43**

Bonjour,
J'ai une question très urgente. Mon propriétaire vend l'appartement que j'occupe depuis 2ans. J'ai bien compris que je suis couverte par le bail que j'ai signé mais ma question est la suivante : est ce que je peux m'opposer au fait que l'agence immobilière prenne des photos de notre intérieur en sachant que cet appartement est loué vide??????????

Merci de votre retour
Bonne soirée

Par **Visiteur**, le **14/02/2008** à **18:00**

Vous pouvez vous y opposer, votre appartement, même si vous êtes locataire est votre résidence personnelle et fait partie de votre vie privée.
Au pire, différez votre accord et faites vous confirmer, par exemple sur ce lien

http://www.juriguide.com/pages/Aide_juridique/Consultations/

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés